



Fait le 31/08/2021
A Vaujany

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE DU SKI CLUB DE VAUJANY

Objet : Convocation assemblée générale ordinaire

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier pour l'assemblée générale ordinaire de notre association le ski club de Vaujany qui aura lieu le samedi 25 septembre 2021 à 10h00 à la salle « RIF FONTANT » -place de la Fare- en face du sherpa.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité 2020/2021
- Compte de résultats 2020/2021
- Projets pour la saison 2021/2022
- Budget prévisionnel 2021/2022
- Approbation des tarifs saison 2022/2023
- Elections
- Questions diverses.

Rappel :

1. L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si 2/3 des membres sont présents (en fonction du quorum prévu dans les statuts).
2. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du 25 septembre 2021 et faisant parti de l'association.
3. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint la procuration que vous devez compléter, dater et signer avant de nous remettre ce document.



POUVOIR POUR
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021

Conformément aux statuts, les membres adhérents du Ski Club de Vaujany peuvent se faire représenter.

Le pouvoirs ne devant porter aucune mention autre que la date de réunion, les noms du mandant et du mandataire.

Je soussigné, Madame/Monsieur....., adhérent au Ski Club de Vaujany donne pouvoirs à Madame/Monsieur....., lui-même (elle-même) adhérent au Ski Club de Vaujany, afin de me représenter en mon nom pour toute décision relative à :

- l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 25 septembre 2021.

A,, le/...../.....

Signature précédée de la mention « bon pour pouvoir »